



PREMIERE SESSION CONJOINTE DU COMITE DES DIRECTEURS GENERAUX DES INSTITUTS NATIONAUX DES STATISTIQUES (CoDGs) ET LA COMMISSION STATISTIQUE POUR L'AFRIQUE (STATCOM-AFRICA) A TUNIS, DU 08 AU 12 DECEMBRE 2014.

Rapport de mission

La première réunion du Comité des Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique (CoDGs) et la Commission Statistique pour l'Afrique (StatCom-Africa) s'est tenue à Tunis, en Tunisie, du 8 au 12 Décembre 2014, sur le thème : **"Renforcer la production des statistiques agricoles en Afrique pour un meilleur suivi et évaluation du Programme Détailé pour la Développement Agricole et sécurité Alimentaires (PDDAA)"**.

1. PARTICIPATION

Le Cameroun a participé activement aux travaux de cette première session conjointe à travers une délégation conduite par M. Joseph TEDOU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) et composée de :

- Mme Marie Damaris NYELLE ABANDA, Chef de Département au Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) ;
- M. Martin MBA, Chef de Division de l'Informatique et des Banques de Données à l'INS ;
- M. Séverin TCHOMTHE, Chef de Cellule de la Recherche Appliquée à l'INS ;
- M. Alain Magloire TALOM KAMGA, Chef de Cellule des Statistiques Monétaires et des Finances Publiques à l'INS ;
- M. Hervé Joël EFON ETINZOH, Chef de Cellule de Cartographie au BUCREP ;
- M. Georges Edouard KOUAMOU WAMBO, Enseignant-Chercheur à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) ;
- M. Yannick Gervais LEVODO NGAH, Economiste-Statisticien au Réseau Normalisation et Francophonie (RNF).

L'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) et l'Institut Sous Régional de Statistiques et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé ont été représentés aux travaux respectivement par le Professeur EVINA AKAM, Directeur Exécutif et le Professeur Thierry MAMADOU ASNGAR, Directeur Général.

2. ORGANISATION DES TRAVAUX

2.1. OUVERTURE TRAVAUX

L'ouverture solennelle des travaux a été placée sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Hakim Ben HAMMOUDA**, Ministre de l'Economie et des Finances du gouvernement tunisien, représenté par le Secrétaire d'Etat au Développement et Coopération Internationale.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur **Nouredine Zekri**, Secrétaire d'Etat au Développement et Coopération Internationale, a exprimé toute la reconnaissance du Gouvernement tunisien pour le choix porté sur son pays pour accueillir cette importante rencontre régionale. Il a ensuite relevé l'importance considérable des statistiques économiques et sociales (recensements et résultats des enquêtes réalisées par l'INS) pour la gestion du développement en s'appuyant sur les exemples concrets tirés du cas de la Tunisie, notamment en ce qui concerne les RGPH et les enquêtes économiques et sociales réalisés par l'INS de Tunisie.

A sa suite, M. **Dozie Ezigbalike**, Directeur p.i du Centre Africain de la Statistique (CAS) au nom de M. Carlos Lopez, Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a surtout insisté sur les questions statistiques émergentes à l'instar de l'information sur les changements climatiques et de l'introduction du téléphone mobile dans la collecte de données. Puis, M. **Lehohla Pali Joho**, Statisticien Général de l'Institut Statistique d'Afrique du Sud, est surtout intervenu pour annoncer la tenue du prochain Symposium Africain de la Statistique. Ensuite, M. **Kokil Beejaye**, Représentant de la Banque Africaine de Développement ; a surtout fait l'état de mise en œuvre de l'Initiation à la Stratégie Globale et le Mécanisme de Gouvernance. Enfin, M. **Anthony Mothae Maruping**, Commissaire aux Affaires Economiques de la Commission de l'Union Africaine (CUA), a souligné que 2015, sera l'année de la capacitation des progrès accomplis en matière de la statique en Afrique avec l'adoption de l'agenda 2020-2063 de l'Union Africaine qui aura besoin des statistiques de qualité ; une plus grande utilisation de la technologie mobile dans la collecte des données ; le Centre de formation en Côte d'Ivoire avec l'appui de la CEA et ACBF. Il a exhorté les autres pays à faire aboutir la signature de la Charte Africaine de la Statistique qui est déjà en vigueur.

2.2. ELECTION DU BUREAU

Selon les usages diplomatiques, M. **Hédi Saïdi**, Directeur Général de l'Institut national de la Statistique de Tunisie a été élu Président. Les deux vices Présidents (Nigéria et) ont également été élus.

Le Rapporteur Général échait à M. **Jean Nestor Nguema**, Directeur Général Adjoint du Gabon et le vice-rapporteur était revu à la Tanzanie

2.3. POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Les principaux points inscrits à l'ordre du jour des travaux et débattus en sessions plénières ou par ateliers sont :

- Questions de procédures
- Appui à l'agriculture et à la sécurité alimentaire en Afrique ;
- Rapports des groupes techniques spécialisés
- Panel de discussion sur la révolution des données : quels enjeux pour l'Afrique ?
- Questions actuelles et nouvelles ou émergentes

- Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, consacrée aux recensements de la population et de l'habitat ;
- Partenariats et manifestations parallèles ;
- Les questions statutaires.

3. RELEVE DE CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les délibérations sur chaque point ont débouché sur des conclusions et d'importantes recommandations à mettre en œuvre par les acteurs impliqués.

3.1. QUESTION DE PROCÉDURES

I. Adoption des termes de références et des règles de procédures des sessions conjointes des Directeurs Généraux des INS et de la Commission Statistique pour l'Afrique

Les deux documents qui définissent le cadre et les règles de fonctionnement des sessions conjointes ont été présentés par la CUA. Les préoccupations étant complexes et faisant appel à des considérations juridiques fortes, un groupe de travail ad hoc (Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire et Tanzanie) a été constitué pour les examiner en profondeur en collaboration avec le conseiller juridique de la CUA. Le groupe s'est réuni avec la participation volontaire du Rwanda et a fait des observations, propositions et recommandations parmi lesquelles la fusion de deux documents, qui servent la même cause, pour produire uniquement le règlement intérieur ou règles de procédures.

Il a été recommandé que :

- i). le secrétariat, en étroite collaboration avec le groupe de travail constitué (Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Rwanda et Tanzanie) à cet pour l'examen des termes de référence et du règlement intérieur de la session conjointe, amende le règlement intérieur puis le soumette à la prochaine session conjointe pour examen et adoption.
- ii). les trois institutions panafricaines (CUA, CEA et BAD) renforcent leur partenariat et créent des synergies pour travailler ensemble dans le but de développer la statistique en Afrique.

II. Adoption du programme de travail et autres questions relatives à l'organisation

Le programme de travail a été présenté et adopté à l'unanimité des pays participants.

III. Examen du suivi des résolutions de la septième réunion du Comité des Directeurs Généraux des INS et de la troisième session de la Commission Statistique pour l'Afrique

Des progrès importants ont été accomplis dans l'implémentation des différentes résolutions grâce aux groupes de travail, les pays et les équipes respectives des trois institutions panafricaines avec l'appui des partenaires techniques tels que Paris21, AFRSTAT, L'Union Européenne. Outre les rapports des groupes de travail et les rapports d'activités qui ont été présentés à l'occasion du point réservé de l'ordre du jour, on peut relever quelques résultats suivants :

L'agenda 2020-2063 de développement de l'Union Africaine sera adopté en janvier 2015. Le projet d'indicateurs d'évaluation est disponible et sera finalisé dans le même temps que la définition des objectifs et des cibles prochainement ;

La Charte Africaine de la Statistique est en vigueur. Elle doit être implantée par tous les Etats. Toutefois, les pays ne l'ayant pas encore signé sont invités à prendre toutes les mesures nécessaires pour le faire.

Le projet de méthodologie des statistiques du commerce des services est disponible.

Dans le cadre de la stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, quatre programmes d'études harmonisées ont été développés pour leur utilisation dans les centres de formation et des efforts sont constamment déployés pour aider leur intégration (mise à disposition des appareils GPS et le logiciel de Système d'Information Géographique (SIG)).

3.2. APPUIS A L'AGRICULTURE ET A LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

I. Rapport sur le programme détaillé pour le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique (PDDAA)

Le PDDAA est un cadre africain des plans d'investissement de l'agriculture et des programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, éliminer la faim, réduire la pauvreté et accélérer la croissance économique. Il est une matérialisation de la volonté des Chefs d'Etats et de Gouvernement affirmée en 2003, à Maputo par l'adoption de la Déclaration faisant de l'agriculture un de ses piliers fondamentaux du développement. Les Etats membres de l'UA ont adopté PDDAA et ont convenu d'augmenter les investissements publics dans l'agriculture par un minimum de 10% des budgets nationaux afin d'augmenter la croissance annuelle du PIB agricole d'au moins 6%. Rendu à son 10^e anniversaire en 2014 et, 50 des 54 pays utilisent le cadre du PDDAA dans leur planification de la transformation agricole.

Le Cameroun se situe à la 3^e étape de la mise en œuvre du PDAA, avec la mise en place du Comité de pilotage.

Recommandation :

- Les Instituts nationaux de statistiques doivent utiliser les indicateurs du cadre de résultats du PDDAA, comme un ensemble d'indicateurs de base pour recueillir des données dans les États membres de l'UA, pour mesurer les progrès vers la réalisation des objectifs de la Déclaration de Malabo.

II. Rapport sur la Stratégie Mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

L'état de la mise en œuvre du mécanisme de gouvernance et composante d'assistance technique du plan d'actions a été présenté et le rapport de couverture de 52 Etats Africains est disponible depuis le mois de novembre 2014. Aussi, le rapport donne des détails sur certaines activités clés proposées pour l'année 2015. Et sur ce volet, il sera organisé des ateliers régionaux de formation sur les indicateurs, les méthodes nouvellement développées, les données minima de base et d'urgence en Tunisie pour les pays francophones.

S'agissant de l'état d'exécution de la composante de formation, des programmes de formations ont été développés et les bourses d'études pour les formations niveau master dans les statistiques agricoles ont été mises en place. Ainsi, un premier groupe de 12 pays a été couvert par le programme en 2013: Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Nigeria, Mali, Tanzanie, Ouganda, Cap-Vert, le Maroc, le Mozambique, le Rwanda et la Zambie. Les pays qui ont soumis leurs listes officielles des bénéficiaires de ce fonds de bourses d'études 2013 sont les suivants: Burkina Faso, Burundi, Comores, Ethiopie, Ghana, Madagascar, le Mali, le Niger, le Nigeria et la Tanzanie. Cette composante est mise en œuvre avec les certaines écoles de statistique (ENSAE, ENSEA, SEATA et ISSEA) avec qui des MoU ont été signés. Les principaux défis sont la faible allocation, l'inadéquation entre les bourses et le niveau de vie des pays et le retard dans la production des rapports financiers et financiers : l'ISSEA de Yaoundé n'a pas encore soumis le sien.

Recommandation :

- Les DG lancent un appel aux dirigeants des institutions continentales en Afrique notamment la CUA, la CEA, BAD pour renforcer les synergies dans la coordination des différentes initiatives,
- La CUA, la BAD et les autres institutions compétentes dont la FAO doivent renforcer la collaboration sur l'amélioration des données agricoles dans les États membres de l'UA afin de fournir des informations de qualité pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage de la transformation agricole.

3.3. RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES SPECIALISES DE LA SHASA

Il est convenu que les groupes de travail spécialisés constitués sous la SHASA devrait être revus et rationalisés, sans perdre de vue l'importance et l'étendue du groupe.

De ce point de vue, les secrétariats des groupes ont été appelés à examiner et revoir la composition des groupes.

I. Programme Panafricain d'appui de l'Union Européenne du Système Statistique Africain

Dans la nouvelle stratégie conjointe UE-UA un programme panafricain de renforcement de capacité statistique de l'UE est élaboré. Son partenaire clé est la Division des Statistiques de la CUA. Ce programme vise à partager l'expérience d'Eurostat dans la production de statistiques liées aux besoins d'intégration et la mise en place de l'Institut Africain de la Statistique qui sera in fine la porte d'entrée de l'appui d'Eurostat en Afrique.

Eurostat est une organisation qui intègre 28 Systèmes statistiques, représente environ 8.000 statisticiens et connaît 63 ans de vie.

Les trois institutions panafricaines doivent travailler ensemble pour capitaliser les ressources de la coopération avec l'Union Européenne.

II. Sur les statistiques de Gouvernance, Paix et Sécurité

Le mandat de ce groupe est d'élaborer et de mettre en place un plan d'actions par lequel les thémes stratégiques de la SHASA seront réalisées pour aider les INS de l'Afrique, sous la direction CoDG, à tirer profit de leurs avantages comparatifs dans la collecte de données GPS. Vingt pays ont officiellement confirmé l'intérêt à utiliser les instruments ShaSA la production de statistiques de GPS. Neuf d'entre eux ont déjà commencé à appliquer les instruments de collecte de données donc cinq pays pilotes (le Cap-Vert, le Malawi, le Cameroun et le Kenya) avec le soutien du PNUD et les autres (Mali, Ouganda, Burundi et Tunisie) sur ressources propres. Le déploiement dans les autres pays commencera en 2015.

Le groupe a proposé entre autres résolutions, la création d'unités de la statistique en matière de GPS au sein des INS, des CER concernées et de la Division de la Statistique de la CUA.

Recommandation :

1. Au groupe de travail, de développer une stratégie claire pour la diffusion des rapports ; et
2. Au pays, en raison de la nature sensible des données, de mettre en place un mécanisme de coordination qui comprendra les départements tels que la police, la justice et les autres.

L'expérience du Cameroun

Les indicateurs de références de la chaîne pénale a été produit à partir des sources administratives. L'élaboration a été faite par un groupe technique de travail composée des administrations en charge de la Justice, de la sécurité et de la Défense.

Les indicateurs de source enquête constituent tout un volet de la 4^e Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM4) dont les résultats sont prévus pour le premier trimestre 2015.

En 2015, avec tous les résultats au niveau national, le Cameroun proposera une méthodologie au Groupe technique Spécial.

III. Sur les Statistiques du commerce extérieur et de la balance des paiements

L'objectif de ce groupe de travail est d'harmoniser les normes pour la production des statistiques du commerce extérieur et de la balance des paiements en Afrique. Outre les études sur l'état de la production des statistiques du commerce de marchandise en Afrique (Mise en œuvre de l'IMTS 2010) et de la production des statistiques du commerce extérieur informel des marchandises en Afrique, le groupe de travail, sous le leadership du Rwanda, a : élaboré une méthodologie africaine sur le commerce des services ; élaboré une méthodologie africaine sur le commerce extérieur informel ; élaboré l'Annuaire 2014 sur les statistiques du commerce extérieur en Afrique et évalué la production du répertoire des entreprises en Afrique.

Il est recommandé de finaliser les méthodologies africaines sur le commerce des services, sur le commerce informel et celle sur les indices du commerce et de les présenter à la prochaine réunion du CoDGs.

De même, il est demandé que la CUA, la CEA et la BAD en collaboration avec l'Association africaine des banques centrales, la Division de statistique des Nations Unies, et d'autres partenaires de travailler sur l'harmonisation de la production de la balance des paiements en Afrique.

IV. Sur la Comptabilité Nationale et les statistiques des prix

Il est demandé aux institutions panafricaines d'inclure les activités engagées dans le Plan de mise en œuvre du projet (PIP) et de fournir des ressources pour appuyer la mise en œuvre des programmes de travail, en particulier l'intégration de la composante de renforcement des capacités dans le programme PCI.

En outre, les participants prient les Communautés Economiques Régionales (CER) d'inclure les activités engagées dans le PIP dans leur Stratégie régionale de développement statistique (RSSD), et de mener les États membres à définir des stratégies pour atteindre les objectifs dans l'adoption et la mise en œuvre du SCN 2008. Les étapes pour des questions techniques spécifiques de mise en œuvre du SCN2008 en Afrique devant être développées par le Groupe Africain de Comptabilité Nationale (AGNA¹) tel que demandé par le Comité Continental de Pilotage.

Les participants exhortent les pays d'inclure les plans de mise en œuvre du SCN 2008 dans la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) et à soumettre les questionnaires d'auto-évaluation de la Division des Statistiques des Nations Unies (DSNU), comme un outil pour l'élaboration de plans de mise en œuvre du pays et de demande d'assistance technique.

Enfin les pays sont encouragés à solliciter un examen par les pairs de leurs comptes nationaux suite à la mise en œuvre du SCN 2008.

¹ African Group on National Accounts

Contribution du Cameroun :

Le Cameroun représente la CEEAC dans ce groupe de travail étant donné son expérience dans la mise œuvre de la SCN2008 avec l'appui technique d'AFRISTAT et d'AFRITAC Centre. Outre le remplissage du questionnaire sur l'état de mise en œuvre du SCN 2008 et l'évaluation des besoins y relatifs, une présentation faisant ressortir l'expérience du Cameroun acquise lors des travaux de l'année de base 2005 a été faite aux participants. Ces derniers ont ainsi été édifiés sur les cinq points (sur un total de 44 dans le SCN 2008) mis en œuvre dans les comptes nationaux de l'année de base 2005 et la publication de nouvelles nomenclatures (activités et produits) prenant en compte la CITI4 et le SCN 2008. Au cours des échanges, la volonté du Cameroun de s'arrimer à la stratégie africaine a été réitérée. Ainsi, dans la perspective de la nouvelle année de base 2015 qui pourrait être élaborée dès l'année 2017, l'INS du Cameroun entend parfaire le processus d'implémentation des innovations du SCN 2008. Cette expérience camerounaise a été chaleureusement appréciée par les participants à qui des fichiers électroniques des notes méthodologiques rédigées dans le cadre de la mise de la base 2005 ont été remis.

V. Sur les Finances publiques, le secteur privé et des investissements ; de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles

Les trois groupes de travail ont été appelés à engager immédiatement des mesures pour rendre opérationnel le fonctionnement des groupes.

VI. Sur la science, la technologie et l'éducation.

L'objectif de ce groupe de travail est de définir les mécanismes de renforcement de capacité des gouvernements africains et leurs agences à produire les données et établir des rapports sur les statistiques de l'éducation et la formation. La mise en place d'un Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE), selon le modèle propre aux exigences de chaque pays est l'une des principales propositions du groupe. Il est noté la nécessité de promouvoir la production des statistiques selon les caractéristiques sociodémographiques et d'autres caractéristiques tel que proposé par l'Agenda post-2015 et de demander à l'Institut de statistique de l'UNESCO d'utiliser désormais des données nationales au lieu de la source du PNUD.

Il est recommandé de:

- (i) Créer un comité conjoint des divisions de planification et des statistiques des ministères en charge de l'Éducation et des Instituts nationaux de statistique ;
- (ii) mener des activités de plaidoyer pour que les enquêtes administratives sur l'éducation intègrent la couverture statistique de tous les sous-secteurs de l'éducation et de la formation ;
- (iii) Intégrer l'Agence du NEPAD comme membre observateur de groupe de travail (STG-STE).

VII. Sur les statistiques du Genre

La problématique du genre étant très complexe, dans le renforcement des capacités et l'élaboration de la méthodologie de recherche en cours par ce groupe, il est nécessaire de mettre l'accent sur la diversité des rôles des hommes et de femmes dans la société dans la révision des concepts. L'Afrique du Sud indique l'existence de nouvelles méthodes de prise en compte des femmes dans la production statistique et invite AFRISTAT à partager son approche avec les pays pour une proposition d'amélioration.

Il a été recommandé de développer de stratégies pour l'intégration du genre dans les systèmes statistiques nationaux à travers le développement de programmes spécifiques sur les statistiques de genre.

Le Groupe est invité à partager des informations sur les progrès accomplis de la mise en œuvre du programme Afrique sur les statistiques du genre et également les efforts déployés par les pays, les CER et d'autres institutions.

VIII. Sur la formation en statistique et les ressources humaines (AGROST)

Créé en 2009, la mission est de Coordonner les activités de formation (initiale et continue) statistique et de développement des ressources humaines en Afrique. Comme résultats atteints on note l'Étude sur les besoins et les capacités en matière de formation en statistique en Afrique (Estimation de l'offre et de la demande), le Compendium des centres africains de formation statistique ; la revue des curricula (cursus) de formation statistique, le rapport sur l'harmonisation et la standardisation des centres de formation statistique et des curricula de formation, l'intégration des modules émergents (mesure des progrès en matière de développement, outils en statistique du genre et passage du SCN93 au SCN2008) et l'appui à la formation de la stratégie pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

Le groupe de travail a été appelé à élaborer une stratégie visant à favoriser une participation plus active de ses membres et une plus grande collaboration avec d'autres groupes.

IX. Sur le Marché du travail et l'économie informelle

Groupe Technique présidé par M. **Joseph TEDOU**, Directeur Général de l'INS du Cameroun. Il a pour mandat de coordonner toutes les activités sur le système d'information sur le marché du travail en Afrique. La mission s'est étendue à l'économie informelle et les statistiques des migrations. En termes de réalisations, on enregistre la définition du Cadre d'Harmonisation et de Coordination des Systèmes d'Information sur le Marché du Travail (2011) et le développement et la diffusion des outils d'harmonisation et coordination. Les activités pour les deux prochaines années prévoient la poursuite des activités du cadre d'orientation, la réalisation de l'enquête sur l'économie informelle, la création d'un sous-groupe sur les statistiques et l'information sur la migration et la mise en place d'un système de mesure de la production de la productivité et de la compétitivité.

Il est recommandé (i) d'élaborer des statistiques de migration ainsi que d'un système de mesure de la productivité et de la compétitivité par la CUA, en collaboration avec la BAD, la CEA, l'ONUDI et l'Association panafricaine de productivité. ; (ii) de réconcilier les instruments du cadre d'harmonisation de l'UA avec la résolution de la conférence internationale des statisticiens du travail ; et (iii) de faciliter l'extension de la protection sociale aux travailleurs informels et ruraux par des enquêtes statistiques et d'appuyer la définition des plans nationaux d'extension avec une approche multidisciplinaire.

Contribution du Cameroun

Le Cameroun en tant que pays leader de ce groupe se doit de partager son expérience d'utilisation des enquêtes (ECAM, EESI) dans l'élaboration des comptes économiques en application du chapitre 25 du SCN 2008 et d'engager les travaux de recherche pour tester la nouvelle approche de mesure du chômage et évaluer son impact.

X. Sur l'enregistrement des faits et les statistiques d'état civil (CRVS)

Un programme continental d'activités a été mis au point pour la période initiale 2010-2015. Ce programme a pour objectif de servir de cadre programmatique et opérationnel permettant aux pays africains d'améliorer leurs systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques d'état-civil.

Les Etats membres ont noté avec préoccupation le manque de personnel au sein du secrétariat de la CEA posant un risque dans la gestion du programme CRVS en Afrique qui est en expansion rapide. Ils ont demandé à la CEA de prendre des mesures pour renforcer le secrétariat et ont appelé immédiatement les partenaires au développement à soutenir le secrétariat à cet égard.

Il est demandé au Secrétariat d'élaborer un ensemble clair de stratégies de développement durable des capacités en Afrique.

Le pool d'experts en CRVS devrait s'élargir en vue de fournir un soutien technique spécialisé aux pays pendant la mise en œuvre de leur plan.

XI. Sur la Gestion des données statistiques

Il a été recommandé de présenter le rapport lors de la prochaine conférence des ministres en charge des finances, de la planification et du développement.

3.4. QUESTIONS ACTUELLES ET EMERGENTES

I. Rapport sur la Charte africaine de la statistique (ACS) : Etat d'avancement, difficultés et voie à suivre

Seize (16) pays ont déjà déposé les instruments de ratification et en vertu des dispositions de l'article 15 qui stipule que, « la Charte entre en vigueur trente jours (30) jours après le dépôt du quinzième instrument de ratification », elle est désormais en vigueur.

Il a été recommandé que les Etats membres, les Communautés Economiques Régionales, les organisations panafricaines et autres organismes statistiques mettent en œuvre les principes de la charte.

Les autres pays ont été invités à signer et à ratifier la charte. Le Cameroun fait partie des 23 Etats n'ayant encore pris aucune mesure en vue de signer la Charte.

Eurostat a organisé un séminaire à Addis Abéba, sur l'appropriation de la SHaSA pour les pays ayant signé la Charte. Et les autres pays ont souhaités voir cette formation s'étendre à eux aussi.

Recommandation pour le Cameroun

Accélérer et finaliser le processus d'adoption des nouveaux textes portant organisation des activités statistiques au Cameroun qui prennent en compte les dispositions de la Charte Africaine de la Statistique. L'avant-projet de loi a été soumis au Gouvernement en même temps que le projet de loi de signature et de ratification de la Charte.

La Charte étant adoptée, il convient de relancer le Ministre des Relations Extérieures pour le processus de signature.

II. Plans d'activités du Centre panafricain de formation et Institut Africain de la Statistique

Le centre panafricain est mise en place pour les formations continues, la formations professionalisantes et les formations sur les thèmes émergents à l'exemple de l'environnement, gouvernance, paix et sécurité. L'Institut, quand à lui est créer pour harmoniser et coordonner le système statistique de l'Afrique et promouvoir les productions des statistiques officielles de l'Union Africaine.

Il a été observé qu'un réexamen du projet d'organigramme du centre est nécessaire pour le conformer à celui d'un centre de formation et non à celui d'une administration. Cet organigramme doit mettre l'accent sur une organisation pour la gestion des programmes de formation qui sont préalablement définis.

Il a été recommandé que le contenu des documents soient soigneusement examinés et finalisés sur la base des commentaires reçus.

La feuille de route devrait prévoir un espace au Comité de Directeurs Généraux des INS pour se prononcer sur le dossier avant la Conférence des Ministres.

3.5. INITIATIVES DES NATIONS UNIES SUR LA GESTION DE L'INFORMATION GEOSPATIALE A L'ECHELLE MONDIALE, CONSACREE AUX RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET E L'HABITAT

I. Rapport sur la série d'évaluation de la série des recensements de population et de l'habitat en 2010 en Afrique

La série de recensements de la population et de l'habitat de 2010 a connu un succès sans précédent en termes de nombre de pays qui y ont participé et la qualité de l'organisation technique de l'opération : Au total 47, soit une augmentation de 9 pays par rapport à la série 2000. Les six Symposiums africains sur le développement de la statistique organisés entre 2006 et 2010 constituent l'un des principaux moteurs de l'amélioration. Ils ont donné une impulsion au programme des recensements dans le continent.

Les services consultatifs ont été offerts à un certain nombre de pays dans le domaine de la cartographie, du traitement et de la diffusion des données. Le lancement du Portail africains sur les microdonnées intégrées de recensement (AICMD), qui contient actuellement 72 millions de données personnelles de 19 pays, par la CEA et l'Université de Minnesota s'inscrit dans la mouvance de l'amélioration.

Recommandation

Il a été convenu que le SADS devrait reprendre sa focalisation sur les RGPH pour maintenir l'élan dans le cycle 2020 qui a été atteint dans le cycle 2010.

Mettre en place un programme régional pour l'Afrique sur les RGPH pour les cinq prochaines années, qui comprendra le développement durable des capacités, l'appui technique et la coopération sud-sud.

Les pays devraient développer une approche intégrée dans les travaux de cartographie dans les RGPH en combinant leurs efforts avec les initiatives nationales sur la cartographie.

La problématique de recensement dans les pays post -crise a été évoquée avec le cas de la Somalie et le Niger. Et la suite d'une proposition de la Côte d'Ivoire, l'Uganda s'est proposé d'organiser une réunion des pays concernés en mars 2015.

II. Projet de plan d'action africain pour l'information géospatiale

La session conjointe a servi parallèlement à la réunion inaugurale de l'Afrique sur la Gestion Globale de l'Information Géospatiale en Afrique (GGIM-Afrique). Il vise à promouvoir la normalisation de l'information géospatiale pour permettre l'interopérabilité globale dans l'effort de soutien des objectifs de développement durable et de faciliter l'intégration des statistiques avec les infrastructures de l'information géospatiale pour atteindre variables dans l'analyse et la visualisation de nombreuses données existantes.

La création de la branche Afrique de l'Initiative GGIM prolongera le travail accompli par le sous-comité de la géo-information du Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement

(CODIST). Elle contribuera à terme au développement à tous les niveaux en améliorant la transparence grâce à une meilleure diffusion de l'information statistique.

Une réunion préliminaire du groupe d'experts sur le Cadre Africain de Référence Géodésique (AFREF) s'est tenue comme une pré-conférence pour la GGIM-Afrique. L'atelier a réuni plus de 30 participants qui ont examiné techniques critiques de calcul d'un nouveau cadre de référence commun pour AFREF, ainsi que de discuter des leçons à tirer de diverses expériences. Plusieurs recommandations ont été formulées et dont l'une des plus importantes à est de considérer AFREF comme l'un des principaux piliers de l'Initiative GGIM-Afrique.

3.6. PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS PARALLELES

I. Rapport sur le sixième Forum sur le développement de la statistique en Afrique (FASDEV)

Les principaux objectifs de FASDEV à: (i) avoir une vue d'ensemble des activités statistiques, y compris l'assistance et la formation en Afrique; (ii) mettre en place un système permanent de suivi des statistiques pour le développement en Afrique ; et (iii) renforcer les modalités de coopération avec un but d'exploiter les l'avantage comparatif de chaque partenaire.

Recommandation

Il est demandé à PARIS21, en collaboration avec la CUA, la CEA et la BAD d'améliorer la méthodologie et les rapports de PRESS et CRESS des pays africains dans le but de fournir des statistiques fiables de financement.

La CEA et la BAD devront organiser un forum de haut-niveau sur le financement de la révolution des données. Ce forum de tiendra en mars 2015.

II. Indice d'Intégration régionale

Cet indice est composé de 79 indicateurs et a pour pilier la ShaSA. La méthodologie sera finalisée 2015.

Le groupe a été appelé en collaboration avec les CER et les partenaires à rationaliser les indicateurs.

III. Raports d'autres évènements parallèles

a) Utilisation des mobiles dans la collecte des données

Les pays pilotes ont présentés leur expérience et celle du Cameroun portait sur l'utilisation de cette technologie à l'occasion de l'ECAM4. D'autres présentations ont été faites par les organisations à but non lucratif et les partenaires au développement. Le guide des études pilotes a été examiné pour améliorer les implémentations de projets et amender le document d'information présenté. Il s'en sorti entre autre, les conclusions et recommandations suivantes :

- Les instituts de statistiques doivent intensifier la collecte des données en utilisant le dispositif électronique et améliorer l'utilisation des appareils mobiles, la technologie récente qui automatise entièrement la collecte de données avec un accent sur les données géo-référencées (la qualité des données, la couverture, la fiabilité et les données en temps opportun). Cela suppose une amélioration de la technologie adaptée aux exigences de chaque pays et le renforcement des

- capacités techniques (formation programmeurs et des développeurs) pour améliorer la capacité des experts dans la technologie;
- Les pays doivent intégrer le nouvel outil dans la structure du Système Nationale d'Information Statistique et inscrire les activités y relatives dans la SNDS en vue de compléter les méthodes de collecte de données traditionnelles dans le court et le moyen terme;
 - La réunion a recommandé la nécessité de développer un guide harmonisé comme un document de travail de l'utilisation de dispositifs mobiles pour la collecte de données, et basée sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés du déploiement de la technologie mobile pour la collecte de données;
 - Les pays doivent davantage mettre à contribution Google Earth et Google Maps pour une meilleure localisation des zones de dénombrement et les ménages échantillons.

Observation pour le Cameroun

Le Cameroun est parmi les pays pilotes à bénéficier de l'appui financier de la CEA pour cette nouvelle technique de collecte. La convention y relative est en cours de finalisation pour signature conjointe (DG/INS et CEA).

b) Production des statistiques fiscales en Afrique

Initiative d'Eurostat, la « **revue statistics in Africa** » se fera avec l'appui de l'Organisation Mondiale des Douanes. La première édition bilingue est prévue pour 2016. Les pays participants pour le moment sont l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Sénégal et la Tunisie.

Le préalable à la participation de chaque pays est de lancer un plaidoyer auprès du Ministre en charge des Finances avec l'appui de la CUA.

La liste des indicateurs est disponible en ligne sur le site de l'OCDE.

IV. City Group sur la gouvernance

Les pays africains ont été appelés à donner leur plein appui à la création du City Group en cours à la STATCOM de l'ONU

Les pays africains ont été appelés à développer et utiliser le cadre d'évaluation de la qualité des données et à introduire la culture de qualité dans la production statistique.

Féliciter la CUA, la CEA et la BAD pour le rapport sur les activités et les appeler à développer des profils de pays et de partage des connaissances des outils.

3.7. COORDINATION DES ACTIVITES STATISTIQUES

I. Coordination des Programmes et activités statistiques avec les agences des Nations Unies et les organisations internationales

Il est nécessaire de s'assurer que les agences des Nations Unies travaillent en partenariat avec la CUA, la CEA et la BAD au niveau continental dans la prestation de divers programmes statistiques/Activités.

Les agences de l'ONU devraient participer au processus de la SNDS et dans le pays pour la coordination des projets statistiques.

II. Rapport d'évaluation des SNDS en Afrique

Les organisations panafricaines ont été appelées à soutenir les pays dans la conception, le suivi et l'évaluation de leurs SNDS et assurer l'intégration dans les plans de développement national.

Nouvelles directives de Paris 21 pour l'élaboration de la SNDS a été présentée.

3.8. QUESTIONS STATUTAIRES

a) Rapport d'activités de la CEA

La CEA s'est dotée de deux sections : la section Géo-informatique et la section Technologie et traitement des données.

b) Rapport d'activité de la Division des Statistiques de la CUA

Composée de six (6) personnels, la Division a la responsabilité des dossiers relatifs à la statistique et l'agenda de développement post-2015.

a) Débat sur la 46^{ème} session de la Commission de statistique de l'ONU

Il est important que les pays africains parlent d'une même voix et harmonisent leurs contributions aux questions à discuter. Ainsi, des points inscrits à l'ordre du jour, 18 intéressent les préoccupations des africains et ces derniers ont été attribués à des pays qui devront élaborer les positions africaines communes et les présenter lors des débats.

Le Cameroun s'est vu attribuer le point du « Rapport du Groupe de Travail intersectoriel sur la comptabilité nationale ». Et la CUA souhaite organisée un meeting-event sur l'utilisation de ERETES en collaboration avec EUROSTAT en marge de la 46^e session de la COMSTAT/UN

b) Proposition de dates et lieux des prochaines sessions conjointes

La deuxième session conjointe sera organisée au Gabon en 2015. Et le Burkina sera le pays de la troisième qui déroulera en 2016.

4. CEREMONIE DE CLOTURE

Monsieur **Hakim Ben HAMMOUDA**, Ministre de l'Economie et des Finances de la Tunisie a procédé à la clôture des travaux. A l'occasion il a réitéré l'honneur de son pays d'avoir accueilli cet important événement. Il a exprimé sa satisfaction quant aux conclusions et recommandations adoptées. Il a particulièrement insisté sur le renforcement des capacités statistiques en Afrique, afin que les INS soient en mesure de produire des statistiques de qualité pour la gestion du développement du continent.

Enfin, il a renouvelé l'engagement de son pays de doter rapidement l'Institut Africain de la Statistique en moyens pour son fonctionnement au cours des trois premières années.